



Le Courier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 371Bis - 14 juin 2019

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook ; www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - Les femmes se sont mobilisées en masse pour l'égalité dans toute la Suisse - rts.ch/info/suisse
 - 2 - Histoire : 14 juin 1991 - Suisse : Les femmes en grève - rts.ch.archives/tv/information-temps-présent - Page 2
 - 3 - 14 juin 2019 - Grève des femmes en Suisse - Le tract d'appel unitaire - Page 2
 - 4 - Appel Marche Mondiale des Femmes Suisse - Economie féministe et travail des femmes : Vers une grève féministe le 14 juin 2019 : le compte à rebours commence aujourd'hui ! - Page 3
 - 5 - Grève des femmes en Suisse 2 : un salaire pour les femmes au foyer ? - information.tv5monde.com - Page 3
 - 6 - En Suisse, les femmes appelées à la grève pour dénoncer les inégalités - Le Monde et l'AFP - le 14 juin - Page 4
 - 7 - Les femmes suisses dans la rue pour l'égalité - La tribune de Genève - le 14 juin - Page 5
 - 8 - La grève des femmes de Suisse expliquée au reste du monde - Courrier international - 14 juin - Catherine Frammery - Page 6
 - 9 - Grève des femmes en Suisse : «La prise de conscience politique devrait perdurer» - liberation.fr - le 14 juin - Lucie Lespinasse - Page 8
-

SPÉCIAL

SUISSE - 14 juin 2019 - La grève des femmes

<https://www.youtube.com/watch?v=9O3TI0gXdeA>

<https://www.facebook.com/watch/?v=110384825982057>

<https://www.rts.ch/info/suisse/10504384-la-greve-des-femmes-pour-l-equalite-bat-son-plein-a-travers-la-suisse.html>

1 - Les femmes se sont mobilisées en masse pour l'égalité dans toute la Suisse - rts.ch/info/suisse

À 19h le 14 juin - La grève des femmes a rassemblé des foules considérables vendredi, avec des événements aux quatre coins de la Suisse, 28 ans jour pour jour après la mobilisation qui avait vu 500'000 personnes envahir les rues helvétiques.

Il est encore trop tôt pour établir un bilan de la mobilisation au niveau national, mais des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées dans les rues de la Suisse, dont près de 30'000 à Berne. Les différentes mobilisations se déroulent dans une ambiance festive.

La manifestation a connu un point d'orgue à 15h24, heure symbolique à partir de laquelle les femmes ne sont plus payées.

2 - Histoire : 14 juin 1991 - Suisse : Les femmes en grève - rts.ch.archives/tv/information-temps-présent

Ambiance festive et joie des femmes à se rassembler marquent cette journée de mobilisation nationale. Le 14 juin 1991, dix ans après l'inscription de l'égalité entre homme et femme dans la Constitution, les femmes en fuchsia se font entendre pour que ce principe se concrétise enfin ! La grève reste symbolique mais les actions sont nombreuses et la mobilisation importante.

Le 14 juin 1991, la «grève des femmes», imaginée par l'Union syndicale suisse, a coloré tout le pays. Les actions sont nombreuses : port de vêtements et de badges fuchsia ou violets, féminisation des noms de rue, débrayages, grève du zèle dans les foyers, manifestations, cortèges, piques-niques... La mobilisation est impressionnante même s'il ne s'agit pas véritablement d'une grève. Les Suisses et les Suissesses sont bien trop attachés à la paix du travail pour envisager ce moyen d'action !

Pourquoi près d'un demi-million de femmes se sont-elles mobilisées ce jour-là ? Elles estiment que dix ans après l'inscription du principe d'égalité des sexes dans la Constitution, leur situation n'a que très peu changé. «A travail égal, salaire égal», voilà la principale revendication des femmes en fuchsia. Les hommes gagnent toujours plus qu'elles et, en dix ans, seulement quelques cas concernant le droit à l'égalité de rémunération ont été portés devant les tribunaux.

D'importants problèmes se posent aussi concernant des rentes AVS trop faibles voire inexistantes pour un grand nombre de femmes. Leur insertion dans le marché du travail reste très difficile en raison de stéréotypes tenaces. La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale des parents est grevée par des horaires scolaires inadaptés et par une pénurie des crèches. Le partage des tâches ménagères demeure fortement inégalitaire et pèse lourd dans l'emploi du temps des épouses et des mères. Par leur mobilisation, les femmes ont voulu donner un nouvel élan à la marche vers l'égalité.

3 - 14 juin 2019 - Grève des femmes en Suisse - Le tract d'appel unitaire

Comme dans de nombreux pays, en Suisse nous manifestons pour l'égalité, contre le sexism et les discriminations. Mais cette fois, nous voulons aller plus loin : jusqu'à une grève des femmes*, une grève féministe qui aura lieu le 14 juin 2019.

Nous en avons assez d'attendre: 37 ans que le peuple a voté un article constitutionnel sur l'égalité. 22 ans que nous avons une Loi sur l'égalité. Mais nos salaires et nos retraites sont toujours plus bas, trop souvent misérables. Si nous travaillons à temps partiel, c'est que nous assurons les deux tiers du travail domestique, éducatif et de soins : le ménage, la cuisine, la lessive, les enfants, les petits-enfants, les proches malades ou âgés. Ce travail, sans lequel la Suisse ne fonctionnerait tout simplement pas, n'est pas rémunéré, mais produit de la richesse. Ce travail doit être valorisé !

Nous en avons assez du sexism et de toutes les formes de violence. L'égalité, c'est vivre sans la peur d'être agressée, travailler sans la crainte d'être harcelée, rentrer à la maison sans l'angoisse d'être maltraitée. Respecter nos corps, nos vies, c'est mettre fin à toutes les violences à l'encontre des femmes* et reconnaître notre droit à décider par et pour nous-mêmes.

Nous voulons une société fondée sur l'égalité et la solidarité, sans discriminations, sans sexism et sans violence à l'encontre des femmes* quels que soient notre couleur de peau, notre culture, origine ou religion, notre passeport, notre orientation sexuelle ou identité de genre, notre âge ou statut.

C'est pourquoi, le 14 juin 2019, nous ferons grève. Notre grève sera globale : sur les lieux de travail et à la maison. Elle sera adaptée aux possibilités de chacune : croiser les bras un moment ou toute la journée, déranger au lieu de ranger, occuper l'espace public la journée et la nuit ! Notre grève ne

sera pas contre les hommes, mais contre un système patriarcal qui a fait son temps. Le 14 juin 2019, les hommes solidaires seront invités à soutenir les femmes en grève. Participez, vous aussi.

4 - Appel Marche Mondiale des Femmes Suisse

Economie féministe et travail des femmes : Vers une grève féministe le 14 juin 2019 : le compte à rebours commence aujourd'hui !

Inégalités salariales au détriment des femmes, harcèlement de rue, travail de "care" assumé gratuitement, violences domestiques : ça suffit. Les féministes réunies à Lausanne lors des Assises romandes ont décidé à l'unanimité d'appeler toutes les femmes qui vivent en Suisse à s'organiser pour faire grève le 14 juin 2019.

Quels que soient notre âge, notre statut, la couleur de notre peau, notre orientation sexuelle ou notre origine, nous sommes toutes concernées. Travailleuses, chômeuses, étudiantes, jeunes en formation, femmes au foyer, retraitées.... Sonnons l'alerte dès aujourd'hui. Assez patienté, le fil est cassé. Le 14 juin 2019, nous serons toutes en grève.

Nous qui luttons partout dans le monde contre la pauvreté et les violences à l'encontre des femmes, nous sommes pleinement partie prenante de l'organisation de cette grève féministe et appelons dès aujourd'hui toutes les femmes - où qu'elles vivent et travaillent - à se mobiliser et à s'organiser en collectifs locaux.

Les droits des femmes sont systématiquement bafoués et ignorés. Nous sommes en colère et avons décidé de ne plus nous laisser faire. Le 14 juin 2019 nous serons dans la rue. Des rencontres pour échanger nos expériences et nos envies. Mais également l'occasion de préparer le premier grand rendez-vous à ne pas manquer de cette année de mobilisation : la grande manifestation nationale pour l'égalité salariale qui aura lieu le 22 septembre à Berne

5 - Grève des femmes en Suisse 2 : un salaire pour les femmes au foyer ? - information.tv5monde.com

Se consacrer entièrement à ses enfants et à son foyer reste une activité invisible, si l'on s'en tient à la définition traditionnelle du travail. Régulièrement soulevée, l'idée d'un revenu inconditionnel implique de multiples enjeux. Les grévistes du 14 juin en Suisse s'en emparent. "On ne nous casse pas du sucre sur le dos mais on n'est nulle part. Les gens pensent qu'on est en vacances à la maison. J'ai du mal à dire que je suis femme au foyer quand je me présente, j'en ai marre de faire face à des stéréotypes", réagit Audrey Calame-Rosset, 35 ans, qui participera à la grève des femmes, le 14 juin prochain.

Un ras-le-bol d'autant plus compréhensible au vu des statistiques en Suisse, qui révèlent que les mères au foyer représentent 32,5 % des "femmes sans activité professionnelle", au même titre que celles en formation ou les rentières. La proportion d'hommes au foyer parmi ceux qui se déclarent "sans activité professionnelle" reste, elle, minime : 2,9 %.

L'insoutenable non-valorisation de la femme au foyer : "Je n'aurais raté ça pour rien au monde, mais c'est un travail à part entière. Il faut toujours se réajuster, négocier. On peut faire du 7h-22h. J'ai des copines qui me disent : "Je vais bosser, c'est moins fatigant", raconte Isaline Rihs, mère de quatre bambins, "au foyer" depuis douze ans. A l'aube de ses 40 printemps, l'ex-créatrice florale ne regrette pas un choix qu'elle avait fait avant même de devenir maman, mais elle déplore sa non-valorisation. Un manque de reconnaissance qui peut entraîner des souffrances, comme en témoigne Monique Muzzin, qui a élevé ses fils durant dix ans. "Quand on me demandait ce que je faisais et que je répondais mère au foyer, en face, on éludait et on passait à mon mari. C'était une négation de ce que j'étais en tant qu'individu."

Une rétribution encore taboue : Reconnaître ce travail pensé comme un pendant logique de la

"nature féminine" reste donc compliqué, et sa rétribution encore taboue. Mais nous avons la mémoire courte. Les luttes féministes des années 1970 avaient vu émerger le "mouvement pour le salaire au travail ménager", qui a d'ailleurs fait l'objet d'un livre publié en 2014 par la politologue québécoise Louise Toupin. "Pour les défenseuses de ce salaire, ce n'était pas une histoire d'argent mais de rapport politique. Penser salaire veut dire penser temps de travail, délimiter des tâches donc se mettre d'accord sur une convention collective, avoir des droits sociaux, etc.", commente à ce sujet Maud Simonet, sociologue et chercheuse au CNRS, spécialiste du travail gratuit.

Précarité et invisibilité : Reste que le statut de mère au foyer expose à la précarité : pas de cotisations, la dépendance au conjoint est totale. Dans ce cas, une forme de revenu universel ne constituerait-il pas une solution ? "On a beaucoup parlé de l'allocation universelle mais elle pose différents problèmes : comment la financer ? A quelle hauteur ? Est-ce qu'elle va ouvrir la porte aux droits à la retraite ? Et aussi, on observe que les femmes sont les championnes des temps partiels, que le pourcentage des hommes à mi-temps baisse quand ils deviennent pères. Vous courez le risque que les femmes utilisent plus largement cette allocation», pointe Maribel Rodriguez, cheffe du Bureau vaudois de l'égalité.

Pour Maud Simonet, le revenu universel n'est pas une solution idéale car il renforce l'individualisme et ne remet pas en cause l'assignation des femmes aux "tâches reproductive". Et surtout, il alloue du confort mais pas une réelle reconnaissance. Elle propose de réfléchir à une "socialisation du salaire", qui se traduirait par des formes de rémunération des individus en tant que producteurs, indépendamment de leurs tâches. "Et surtout, une réflexion collective sur ce à quoi on a envie d'accorder de la valeur dans notre société", ajoute-t-elle. Ne s'agirait-il pas, au fond, de repenser notre définition du "travail" et l'importance de ce dernier au cœur de nos existences ?

6 - En Suisse, les femmes appelées à la grève pour dénoncer les inégalités - Le Monde et l'AFP - le 14 juin

En Suisse, la moitié du pays est appelée à faire grève, vendredi 14 juin. Sous le mot d'ordre « plus de temps, plus d'argent et du respect », de nombreuses associations et des syndicats (UNIA, Union syndicale suisse...) demandent aux femmes de ne pas aller travailler ou de ne pas participer aux tâches ménagères. Par cette mobilisation, les organisateurs souhaitent mettre en lumière les différences salariales, mais aussi insister sur la reconnaissance du travail domestique, dénoncer les violences contre les femmes, ou bien encore réclamer qu'elles soient mieux représentées dans les hautes sphères des entreprises ou de la politique. Car la Suisse a mis du temps avant de s'attaquer aux inégalités entre les hommes et les femmes, et le retard est encore important.

• *Un appel à la grève du travail, du ménage, de la consommation... : Ce projet de grève est né sous l'impulsion, notamment, des syndicats, après qu'ils ne sont pas parvenus à introduire le principe de sanctions lors de la révision de la loi sur l'égalité votée l'an passé. Ce texte, définitivement adopté en décembre 2018, prévoit que les entreprises de plus de 100 employés contrôlent les salaires pour lutter contre les inégalités. Elle ne s'appliquera donc qu'à 0,9 % des sociétés et 46 % des salariés. Syndicats et associations féministes déplorent par ailleurs qu'elle n'impose aucune sanction en cas de non-respect de l'égalité salariale.*

Des défilés sont prévus dans toute la Suisse vendredi et les femmes sont invitées à délaisser les tâches ménagères. De nombreuses animations sont prévues à Lausanne, Zurich, Berne, ou encore Genève : pique-niques géants, bals, distribution de badges, concerts... Et, comme le précise le quotidien suisse *Le Temps*, certaines entreprises et collectivités locales ont décidé de jouer le jeu en faisant « acte de volontarisme en payant un jour d'absence à leurs salariées - comme la ville de Genève ».

« Il ne s'agit pas seulement d'une grève du travail rémunéré, a expliqué au Parisien Anne Fritz, coordinatrice de la mobilisation à l'Union syndicale suisse, en évoquant un «ras-le-bol général» : « Il

y aura aussi une grève du ménage, du prendre soin, de la consommation... » Et pour les femmes qui iront travailler, elles sont appelées à quitter leur poste à 15h23, soit l'heure à laquelle « elles cessent mathématiquement d'être payées par rapport à leurs collègues masculins », souligne *Le Temps*.

• *Le 14 juin, une date symbolique en Suisse : Si les associations féministes et les syndicats ont choisi la date du 14 juin pour cette journée de mobilisation, ce n'est pas un hasard. Il y a 28 ans, le 14 juin 1991, 500 000 femmes étaient descendues dans la rue en Suisse - dans un pays d'un peu moins de 7 millions d'habitants à l'époque, pour réclamer, déjà, la fin des inégalités, en improvisant de grands pique-niques ou en suspendant leurs balais aux balcons.*

Interrogée par le quotidien *La Tribune de Genève*, la socialiste Ruth Dreifuss, première femme à avoir accédé à la présidence de la Confédération helvétique en 1999, se souvient de ce 14 juin 1991, le jour, dit-elle, où les femmes ont inventé une «nouvelle forme d'expression» : « Tout avait convergé vers un message unique : nous voulons sortir de l'ombre et voir notre travail enfin reconnu. »

Les manifestantes, toutes habillées en fuchsia, souhaitaient alors célébrer les dix ans de l'inscription dans la Constitution fédérale du principe d'égalité entre les hommes et les femmes intervenue le 14 juin 1981. La loi n'était toutefois entrée en vigueur qu'en 1996.

Car la Suisse a mis du temps avant de lutter contre les inégalités de genre. Comme le rappelle *Le Temps*, « les hommes ont dit oui au vote et à l'éligibilité des femmes en 1971 seulement (et encore, le non l'a emporté dans huit cantons) ». Soit cinquante-trois ans après l'Allemagne et le Royaume-Uni et vingt-sept ans après la France.

• *Une égalité réelle encore loin d'être acquise : Trois décennies après que le principe d'égalité entre les hommes et les femmes a été inscrit dans la Constitution, les femmes suisses touchent en moyenne environ 20 % de moins que les hommes (contre 15,2 % en France). Et à conditions égales, notamment formation et ancienneté, l'écart salarial est encore de près de 8 %, selon le gouvernement.*

Dans leurs revendications, les associations féministes qui appellent à débrayer vendredi réclament ainsi : «un salaire égal pour un travail égal» ; « du temps pour nous former, et des perspectives professionnelles » ou encore « une meilleure conciliation entre travail et vie privée ». Et si des avancées ont été obtenues - comme la dépénalisation de l'avortement en 2002 et un congé maternité payé de quatorze semaines en 2005 -, le congé paternité n'existe toujours pas, et le nombre réduit de places en crèche s'avère être un handicap majeur à la participation des femmes à la vie active.

Du côté de la politique, ce n'est pas forcément mieux. « La participation des femmes plafonne à 28,9 % en 2019 (elle était de 14,6 % en 1991). Dans le secteur économique, leur part parmi les dirigeants atteint à peine 36 % (29 % en 1996) », précise *Le Temps*.

De nombreuses voix se sont d'ailleurs élevées ces derniers jours pour protester contre l'appel à la grève lancé par les associations et les syndicats. « Cette grève est a priori illicite », a dénoncé à l'Agence France-Presse l'un des représentants de l'Union patronale, Marco Taddei, arguant que les revendications « ne visent pas uniquement les conditions de travail » et que la Constitution « stipule que le recours à la grève ne doit survenir qu'en dernier ressort ». « Ce qui est illicite, c'est la discrimination salariale, c'est le harcèlement sexuel au travail », rétorque de son côté M^{me} Fritz.

7 - Les femmes suisses dans la rue pour l'égalité - La tribune de Genève - le 14 juin

Les femmes en Suisse sont appelées vendredi à faire grève ou à délaisser les tâches ménagères pour défiler vêtues de mauve en faveur de l'égalité salariale, mais l'ampleur du mouvement reste incertaine tant les débrayages sont rares dans le pays. Parades de poussettes, concerts de sifflets, pauses déjeuner prolongées, pique-nique géants... les manifestations prévues sont

multiples. Le point d'orgue de cette mobilisation est un défilé en fin de journée dans plusieurs villes, dont Berne, devant le Palais fédéral.

Dans certaines villes, des crèches sont fermées, tandis que les écoles assurent un service minimum. Les députés ont décidé de marquer leur soutien à l'initiative en faisant une pause de 15 minutes.

«*Plus de temps, plus d'argent et du respect*» : Le ministre de l'Intérieur, en charge des affaires sociales, Alain Berset, a pour sa part publié une vidéo sur Twitter pour dénoncer les violences conjugales, le harcèlement et le «fossé» existant entre hommes et femmes en matière de salaires et de retraite.

La manifestation, jugée «illicite» par l'Union patronale, est placée sous la devise: «plus de temps, plus d'argent et du respect». Elle fait écho à la dernière grande grève féministe qui avait réuni dans tout le pays un demi-million de femmes le 14 juin 1991, dix ans jour pour jour après l'introduction du principe d'égalité entre genres dans la Constitution. Les femmes avaient alors dénoncé l'absence de mesures concrètes et l'inégalité salariale. Cette mobilisation avait abouti à l'entrée en vigueur en 1996 de la loi sur l'égalité au travail.

Portées désormais par la vague #Metoo, la nouvelle génération de femmes veut poursuivre le combat initié par leurs aînées il y a presque 30 ans alors que l'égalité salariale n'est toujours pas atteinte. Elles touchent en moyenne environ 20 % de moins que les hommes. Et, à conditions égales, notamment formation et ancienneté, l'écart salarial est encore de près de 8%, selon le gouvernement.

Débrayage à 15h24 : Egalité des salaires, introduction d'un salaire minimum, tolérance zéro face à la violence sexiste... les revendications sont multiples. Celles qui ne peuvent pas faire grève toute la journée sont invitées à débrayer à 15h24, heure à partir de laquelle les femmes travaillent gratuitement si l'on prend en compte l'inégalité salariale moyenne de 20%.

À Genève, un groupe de «marraines» a même été lancé pour manifester à la place de celles qui renoncent à défiler par peur de perdre leur emploi. En 1991, une femme sur sept s'était mobilisée, un chiffre d'autant plus exceptionnel que les arrêts de travail sont très rares depuis l'instauration en 1937 de la «paix du travail», une convention signée entre patronats et syndicats excluant le recours à la grève au profit de la négociation.

L'idée de refaire grève est née sous l'impulsion des syndicats, ces derniers n'étant pas parvenus à introduire, lors de la révision de la loi sur l'égalité en 2018, le principe de sanctions contre les entreprises violant l'égalité salariale. Un contrôle des salaires a été mis en place, mais limité aux entreprises d'au moins 100 employés.

63,5% des Suisses soutiennent la grève : Les femmes des partis de la droite traditionnelle et du centre n'ont pas appelé à faire grève mais ont demandé la semaine dernière que ce contrôle des salaires soit étendu aux sociétés d'au moins 50 employés. Elles réclament aussi plus de femmes dans les instances dirigeantes. Près de deux tiers de la population suisse, soit 63,5 %, soutiennent la grève, selon un sondage publié début juin par le groupe de presse Tamedia.

En Suisse, la reconnaissance des droits des femmes est le résultat d'un long chemin. Ces dernières années, des avancées ont été obtenues, comme la dépénalisation de l'avortement en 2002 et un congé maternité payé de 14 semaines en 2005. Mais le congé paternité n'existe pas et les places en crèche, limitées et coûteuses, s'avèrent être un handicap majeur à la participation à la vie active des femmes. Et ce n'est qu'en 1971 qu'elles ont obtenu le droit de vote. (afp/nxp)

8 - La grève des femmes de Suisse expliquée au reste du monde - Courrier international - 14 juin - Catherine Fammery

La moitié du pays tremble d'excitation, l'autre la regarde parfois avec sympathie, plus souvent avec incompréhension, voire la condamne. Plusieurs collectifs, relayés par les faîtières syndicales - pardon, les "centrales" syndicales -, ont lancé des appels à cesser le travail et à défiler vendredi.

Pourquoi ? Le point.

Une si longue marche : La Suisse n'a jamais brillé en matière de droits des femmes. Les hommes ont dit oui au vote et à l'éligibilité des femmes en 1971 seulement (et encore, le non l'a emporté dans huit cantons). L'égalité est inscrite dans la Constitution fédérale depuis 1981.

Mais en 1991, la situation des femmes n'ayant pas beaucoup changé, et profitant d'un environnement porteur (700^{ème} anniversaire de la création de la Suisse, 20 ans de droit de vote et 10 ans d'égalité théorique), quelques poignées de femmes lancent la première grève féministe de l'histoire du pays. Un immense succès, inattendu : l'événement est organisé "à la suisse", de façon décentralisée, et il a fallu attendre le soir du 14 juin 1991 pour découvrir que 500 000 femmes (pour 4 millions d'habitants) vêtues de fuchsia avaient quitté leur place de travail, étaient descendues dans la rue, ou avaient fait du bruit aux fenêtres. Une immense fête fraternelle (tiens, il n'y a pas d'équivalent pour les femmes), que les grévistes de 2019 veulent réitérer - une grève comme l'ont faite les Belges le 8 mars.

Pourquoi ? : Le mot d'ordre cette année : l'égalité, enfin. Qui passe par plus de temps, plus d'argent et le respect. #MeToo est passé par là, ainsi que des paquets de statistiques accusatrices - selon le World Economic Forum (le "Forum de Davos", cher-e ami-e français-e), la Suisse n'est que 20^e en matière d'égalité des genres (la France est 12^e, le podium de tête étant occupé par l'Islande, la Norvège et la Suède). Quelques chiffres ?

- L'écart entre les salaires médians des hommes et des femmes était de 12 % en 2018, et surtout : 40 % de cet écart ne se justifie ni par l'expérience, ni par la formation, ni par le type de poste, ni par la position hiérarchique. C'est pire pour les postes à hautes responsabilités : à situation équivalente, les femmes gagnent 8861 francs brut, contre 10 878 francs pour leurs collègues masculins. Soit une différence de 18,5 % ;
- Le travail gratuit (le ménage, les soins aux enfants ou aux personnes âgées) représentait 40 milliards de francs en 2016, dont 24 milliards provenant des femmes. La "charge mentale" est très majoritairement féminine ;
- Enfin, les inégalités entre les sexes sont encore accentuées à la retraite, car de très nombreuses femmes n'ont pas travaillé ou disposaient d'un salaire à temps partiel (bien plus répandu qu'en France). Ainsi, les Suisse-ses se partageaient trois fois moins de rentes vieillesse que les Suisses en 2017 (en 1994, c'était six fois moins). La faute, en amont, à l'absence de structures d'accueil pour les tout-petits, qui pousse beaucoup de femmes, moins payées que les hommes, à réduire leur temps de travail voire à quitter leur emploi pour élever leurs enfants. Leurs droits sont donc réduits.

Pas d'égalité de représentation ni de respect

- En politique, la participation des femmes plafonne à 28,9 % en 2019 (elle était de 14,6 % en 1991). Dans le secteur économique, la part des femmes parmi les dirigeants atteint à peine 36 % (29 % en 1996) ;
- Au chapitre du respect, enfin, les femmes dénoncent les remarques sexistes, le harcèlement sexuel, les violences domestiques et sexuelles dont est victime une femme sur cinq en Suisse, selon Amnesty International - et une femme meurt sous les coups de son (ex)compagnon ou conjoint toutes les deux semaines. Plusieurs affaires de harcèlement ont secoué récemment la scène politique suisse.

D'ailleurs : saviez-vous que la définition juridique du viol en Suisse ne concerne que la pénétration d'un vagin par un pénis ? Que l'avortement n'a été dé penalisé qu'en 2002 ? Qu'une femme sur sept perd son travail à son retour de congé maternité ? Que les hommes n'ont droit qu'à un seul jour de congé paternité, et que le Conseil fédéral (le gouvernement) a renvoyé pour la énième fois le sujet aux oubliettes il y a à peine trois semaines ?

Une grève à la mode suisse : Pour toutes ces raisons, les femmes seront dans la rue vendredi pour

exiger l'application réelle de leur égalité. Mais il ne s'agit pas d'une grève au sens français du terme, l'organisation est tout autre. D'abord, quelques entités publiques ou entreprises font acte de volontarisme en payant un jour d'absence à leurs salariées - comme la Ville de Genève. A l'autre bout du spectre, des femmes ne pourront pas du tout s'absenter, leurs employeurs l'ayant séchement refusé - dont les ouvrières de la vallée de Joux, à l'origine de la grève de 1991, cynisme de l'histoire. Dans l'immense majorité des cas, les femmes sont en fait simplement autorisées par leur entreprise à prendre une journée voire une demi-journée de congé vendredi, qui leur sera décomptée ou qu'elles devront compenser - ce que pratique par exemple le canton de Genève (ne pas confondre avec la Ville !). La "grève" est plutôt ce mot en forme de chiffon rouge qui espère faire bouger les lignes.

Signe de cette organisation ouverte : elle est "grève des femmes" pour les unes, "grève féministe" pour les autres. Et toutes les manifestantes ne sont d'ailleurs pas très informées, de loin, du manifeste en 19 points déposé par les organisatrices, ni des revendications déposées par l'Union syndicale suisse.

Vendredi, on assistera donc à des pique-niques géants, des concerts, des distributions de badges, des bals, des opérations encore secrètes: l'organisation est décentralisée et, à Lausanne, Neuchâtel, Genève comme à Zurich, Bâle ou Berne, des collectifs organisent leurs propres événements toute la journée. A 15h23, les femmes qui seront encore au travail sont appelées à quitter leur poste - c'est l'heure à partir de laquelle elles cessent mathématiquement d'être payées par rapport à leurs collègues masculins.

Et les hommes dans tout ça ? : Ils sont officiellement appelés à montrer leur soutien en facilitant la participation des femmes à la journée. Quelques débats houleux ont concerné leur participation directe aux manifestations, ils devraient se tenir en retrait.

Une grève soutenue dans le pays : Près des deux tiers de la population suisse, soit 63,5 %, soutiennent la grève des femmes du 14 juin, concluait un sondage Tamedia publié la semaine dernière. Les femmes sont 70 % à soutenir la mobilisation ; les hommes, eux, se disent à 57 % "pour" ou "plutôt pour". Un million de femmes pourraient participer au mouvement vendredi : la Suisse sera mauve et fuchsia. C'est pour cette raison que l'UPS, le patronat suisse, pour qui cette "grève" est illicite, devrait néanmoins fermer les yeux.

Selon quelques esprits chagrins, l'unanimité est devenue de l'unanimisme bien-pensant, et cette grève est trop intégrée et organisée pour ne pas être suspecte. Pas de quoi gâcher le plaisir des autres, pour qui ce vendredi sera avant tout une grande fête joyeuse, un message géant adressé au pays, probablement l'événement politique de l'année, en attendant les élections générales cet automne.

9 - Grève des femmes en Suisse : «La prise de conscience politique devrait perdurer» - liberation.fr - le 14 juin - Lucie Lespinasse

Vendredi, les femmes suisses sont en grève : grève du travail, des tâches domestiques, de la consommation... Elles entendent ainsi dénoncer les inégalités et le sexisme, toujours bien ancrés dans la société. Entretien avec Éléonore Lépinard, qui travaille sur les mouvements féministes et leur intersectionnalité à l'université de Lausanne.

Pourquoi avoir choisi la grève plutôt que la manifestation comme mode d'action ? : La grève est générale : travail salarié, travail domestique... Les femmes sont appelées à ne pas réaliser les tâches qui leur sont habituellement attribuées. C'est donc l'idée de montrer, par ce biais, tout le travail invisible des femmes, tout ce que les femmes apportent à la société.

Egalité salariale, reconnaissance du travail domestique, fin du sexisme... On retrouve dans le mouvement de 2019 les mêmes revendications que pour la manifestation massive qui avait eu lieu en 1991. Cela veut-il dire qu'en vingt-huit ans, rien n'a changé en Suisse ? : Les revendications sont

évidemment toujours les mêmes, parce qu'il n'y a pas eu d'évolution flagrante. S'il y a de nouveau une grève aujourd'hui, c'est parce qu'une grande partie des femmes et des organisations féministes trouvent que les progrès depuis 1991 ne sont pas suffisants. Il y a toujours ce sentiment de stagnation. Le point de départ de la manifestation de 1991 était l'égalité salariale, puis les revendications se sont élargies. C'est la même chose cette année. La grève veut montrer que les courroies de transmission habituelles ne fonctionnent pas et qu'il faut mettre en place des politiques nécessaires et légalement légitimes.

Les revendications pour cette grève sont très larges... : Cela montre que tout est lié, que les inégalités font système. Beaucoup de campagnes féministes se concentrent sur des points particuliers, mais ce sont des luttes fractionnées. Ce que je trouve intéressant dans ce mouvement, c'est que l'articulation entre les revendications est politique. Là, on ne demande pas des droits pour un groupe mais un changement social pour tout le monde, un changement qui fait système. Il est important de montrer que les femmes sont touchées différemment en fonction de leur classe sociale. C'est très fort et c'est ce qui galvanise les femmes.

Des actions ont lieu dans toute la Suisse, on dirait que c'est un pays entier qui se mobilise... : Il y a en effet une très forte mobilisation et coordination des syndicats et des organisations de femmes. Ce qui est intéressant, c'est que l'ancienne génération, qui a vécu la grève de 1991, est rejointe par de nouvelles générations. Il y a également une couverture médiatique et le soutien d'institutions. L'université de Lausanne, par exemple, a accepté, après des négociations avec le collectif porteur de la grève, qu'il n'y ait pas d'exams ce jour-là et a donné son autorisation pour que le personnel soit en grève. D'autres institutions ont déclaré des demi-journées ou des journées non travaillées. De ce point de vue, les institutions participent à la reconnaissance de la légitimité des revendications.

Quel impact pourrait avoir une mobilisation de masse ? : Depuis quelques mois, on assiste à une prise de conscience politique qui devrait perdurer. La jeune génération se mobilise massivement dans les campus et dans les collectifs. Le changement social est là. Concernant les possibles répercussions dans les urnes, c'est une autre question. On peut espérer que pour des sujets qui sont à l'agenda politique, comme le congé paternité ou les égalités salariales, cela incite le Parlement à changer. Mais il n'est pas clair que les partis conservateurs de droite soient sensibilisés sur cette question. Du côté du centre droit par contre, les femmes du parti pourraient peut-être se reconnaître dans les revendications, en particulier l'égalité salariale et la garde des enfants. S'il y a une mobilisation massive, elles pourront faire pression. Mais la grève a déjà produit des effets au niveau de l'organisation dans chaque canton, l'instauration de collectifs dans des lieux de travail et la prise de conscience. Et cela va rester.

Le droit de vote au niveau fédéral n'a été accordé aux femmes qu'en 1971, la légalisation de l'avortement en 2002... Pourquoi un tel retard dans la reconnaissance des droits des femmes ? : Dans le système politique actuel, il y a énormément de résistance à ces transformations. Au niveau cantonal, des mesures progressistes sont mises en place, notamment depuis 1991, mais cela coince au niveau fédéral. On le voit pour le congé paternité : depuis quelques années, de nombreux amendements ont été proposés mais les conservateurs, principalement, freinent. Il y a donc une déconnexion entre un arsenal politique et juridique dans les cantons et sa traduction dans des réformes politiques, qui restent bloquées au niveau du Parlement suisse à cause du poids très conservateur de la Chambre haute.

Depuis 2017 et le mouvement MeToo, les femmes ont pris la parole. Pourquoi la Suisse a-t-elle attendu 2019 ? : On ne peut pas dire qu'il y ait vraiment eu un MeToo suisse. Deux ou trois affaires ont été révélées, mais elles ont été très ponctuelles et n'ont pas paru significatives. Il n'y a pas eu le sentiment de libération de la parole des femmes, comme dans d'autres pays. Pour autant, depuis quatre ou cinq ans, on assiste clairement à une forme de remobilisation féministe, qui est

transnationale, à cause des nombreux reculs dans les droits des femmes. Les nouvelles générations décident de résister. Le fait que cela arrive maintenant en Suisse tient à l'histoire suisse mais aussi à une histoire globale. De plus, l'organisation d'une grève de cette ampleur prend neuf mois : il faut remobiliser les réseaux associatifs et militants et se mettre d'accord pour la rédaction d'une charte. La date est également importante dans l'histoire suisse [le 14 juin 1981, l'égalité homme femme est inscrite dans la Constitution, ndlr]